



N° OJ : 50

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/07/2019**Objet** : M. Pierre-Henri LAGRIFFOUL.- Subside : 3.291,21 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que Pierre-Henri Lagriffoul s'engage pour l'achat et le placement de bacs à fleurs rue du Tocsin pour lequel il demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 3.291,21 EUR à Pierre-Henri Lagriffoul;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 3.291,21 EUR est octroyé à Pierre-Henri Lagriffoul pour l'achat et le placement de bacs à fleurs rue du Tocsin.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2019.

Annexes :